

# L'UE a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % depuis 1990

Dossier de la rédaction de H2o  
Avril 2026

Les émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne ont encore baissé de 3 % entre 2023 et 2024, portant la réduction totale des émissions de l'UE à 40 % par rapport aux niveaux de 1990, selon les données officielles de l'UE transmises à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et une analyse de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). L'inventaire des gaz à effet de serre de l'UE a été établi et soumis à l'organisme des Nations unies par l'AEE au nom de l'UE le 15 avril.

Les réductions absolues les plus importantes ont été enregistrées dans la production d'électricité et de chaleur, l'industrie manufacturière et la construction, la combustion résidentielle, ainsi que dans le secteur sidérurgique (y compris les émissions liées à l'énergie). À l'inverse, les émissions du transport routier ont augmenté tant pour le transport de passagers que pour le transport de marchandises, malgré l'utilisation de véhicules plus efficaces et électriques, la croissance de la demande de transport ayant dépassé ces gains. Les émissions d'hydrofluorocarbures (HFC) provenant de la réfrigération et de la climatisation, qui avaient elles-mêmes fortement augmenté entre 1990 et 2014, ont diminué chacune de ces dix dernières années grâce aux mesures de réduction progressive et d'élimination progressive des gaz F de l'UE. Par ailleurs, les absorptions nettes de carbone par les forêts ont diminué, principalement en raison du vieillissement des forêts (croissance annuelle plus faible), de l'augmentation de l'exploitation forestière et des impacts climatiques.

AEE